



SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/51/>



SE-UNSA Marne – 18 février 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues

- 1/ Aide Administrative : la vérité des prix
- 2/ Le samedi 19 mars : continuons à donner de la voix
- 3/ DT-ULYSSE : Le logiciel frais de déplacement
- 4/ L'UNSA éducation demande la remise à plat de la RGPP
- 5/ Action sociale / Barèmes chèques vacances



1/ Aide administrative aux directeurs : La vérité des prix

Le ministre de l'éducation nationale a écrit au SE-UNSA pour lui annoncer que l'aide administrative pour les directeurs allait être maintenue. Le ministre s'est adressé uniquement au SE-UNSA dans le cadre du protocole d'accord signé en 2006.

Rappelons que ce protocole a permis la mise en place de l'aide administrative pour les directeurs, et le quart de décharge pour les écoles à 4 classes.

En 2006, le SE-UNSA a pris ses responsabilités, les assume et les revendique car les avancées étaient significatives. S'il ne l'avait pas fait, aujourd'hui, aucune aide administrative n'existerait et les directeurs à 4 classes seraient toujours sans décharge.

Lire les consignes départementales et les courriers du SE-UNSA à l'IA-51 et au Préfet > <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article472>

2/ Le samedi 19 mars : continuons à donner de la voix !

La réunion intersyndicale académique s'est soldée par une divergence de vue sur les modalités d'action pour la journée du 19 mars.

- La FSU organise un déplacement sur Paris.
- L'UNSA Education a fait part de sa volonté de **rester dans le cadre fixé nationalement par le collectif, Une Ecole Notre Avenir, à savoir des actions au niveau des académies.**

Dans la première semaine de rentrée, nous connaissons les modalités académiques de cette action. A vos agendas !

Pour témoigner sur la situation de votre établissement :

<http://sauvonsnospostes51.over-blog.com/>



3/ DT-ULYSSE : Le logiciel frais de déplacement

Les circulaires du rectorat sont ici <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article473>

Osons espérer que les remboursements seront plus rapides ! Quant aux montants ...no comment !
Au moins, nous devrions avoir enfin, la transparence, sur les états de frais remboursés.



4/ L'UNSA éducation demande la remise à plat de la RGPP

Le récent rapport du Centre d'analyse stratégique pointe, malgré les affirmations officielles, le sous-encadrement en enseignants si l'on compare la France aux autres pays de l'OCDE, notamment dans l'enseignement primaire et à l'Université.

C'est un démenti cinglant au discours gouvernemental sur les suppressions d'emplois dans la fonction publique, et singulièrement dans les différents secteurs de l'éducation.

Lire la suite ...

> <http://unsa-education-marne.over-blog.org/article-l-unsa-education-demande-la-remise-a-plat-de-la-rgpp-67262234.html>

5/ Action sociale : Barèmes chèques vacances

Les barèmes viennent d'être actualisés au 1er mars pour des demandes pour lesquelles le premier prélèvement d'épargne intervient à compter du 1er mai 2011.

Les barèmes sont ici > <http://www.se-unsa.org/spip.php?article621>

Action sociale en général : n'hésitez pas à utiliser tous les dispositifs d'aides : aide aux vacances, aux familles, possibilités de secours, PIM prestations interministérielle

Tous les dossiers sont en téléchargement sur le site du rectorat

http://www.ac-reims.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=92&Itemid=95

Le service social est assuré par 2 assistantes sociales :

Sur Chalons et le sud du département > 03 26 68 61 23

Sur Reims et le nord du département > 03 26 05 99 45

Sachez que l'UNSA éducation vous représente dans les diverses commissions d'Action Sociale.

**L'équipe du Se-UNSA Marne vous souhaite à tous de bonnes vacances.
Nous sommes joignables sur nos portables et assurons les réponses aux questions par mail.**

Vos contacts au Se-UNSA :

1er degré : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 /

Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

2nd degré : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges Marne élu CAPA

Patrice BARTHELEMY : 06 14 25 29 58 - Responsable PLP élu CAPA

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre : j'adhère → <http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6>

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.



Enseignants de l'Unsa

Un syndicat de la maternelle au lycée

AED/AVS

Agrégés

ASH

Certifiés

COP

CPE

EPS

Formateurs

PE

PEGC

PLP

Prof contractuels